

LES NATURALISTES PARISIENS

Association Amicale d'Excursions Scientifiques
Fondée le 28 mars 1904

Siège : 57 rue Cuvier, 75005 PARIS
(ne pas y envoyer de courrier)



Site Internet : lesnaturalistesparisiens.org

Contact : lesnaturalistesparisiens@gmail.com

Paris, le 5 juillet 2025

Le Conseil des Naturalistes Parisiens est heureux de pouvoir vous proposer un programme d'activités rigoureusement hebdomadaires grâce à l'engagement (parfois à répétition) de nombreux collègues, certains pour la première fois.

Le meilleur encouragement que nous pouvons leur apporter est d'être nombreux à les suivre et de participer activement à leurs sollicitations

PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU 17 AOÛT 2025 AU 15 FÉVRIER 2026

NB – 1) – SNCF et RER : Les horaires proposés ne tiennent évidemment pas compte des éventuelles fermetures, non encore annoncées, de gares ou de lignes dues à des travaux. Tout collègue qui découvre une telle perturbation aura à cœur d'en prévenir le(s) directeur(s) de l'excursion pour que les modifications induites soient diffusées par mail et sur notre site. Il est indispensable de vérifier les horaires et les destinations peu de temps avant la date de l'excursion et, même en service normal, il faut compter avec les complications d'accès aux billets et aux trains. **2) – Autocar de complément :** voir encadré page 2, 5°.

Exc. 3533 – Dimanche 17 août : Meaux (Seine-et-Marne)

Excursion botanique et générale (espace naturel du Pâtis) dirigée par M. J-L. TASSET.
Départ Paris – Gare de l'Est : **8h 31** pour Meaux [9h 10] – Retour de Meaux : 18h 44.

Exc. 3534 – Dimanche 24 août : Bords de Marne (Seine-et-Marne)

Excursion botanique et générale dirigée par M. J-L. TASSET.
Départ Paris – Gare de l'Est : **8h 31** pour Esbly [9h 02] – Retour de Meaux : 18h 44.

Exc. 3535 – Dimanche 31 août : Vallée de la Méranthaise (Essonne)

Excursion entomo-botanique et générale (dégâts des insectes sur les plantes) dirigée par M. F. VOLLMER.
Départ RER B – Châtelet – Les Halles : 8h 53 pour La Hacquinière [9h 34] – Retour de La Hacquinière : 18h 15.

Exc. 3536 – Dimanche 7 septembre : Forêt de Notre-Dame (Val-de-Marne)

Excursion botanique et générale dirigée par M. C. LE RENARD.
Départ RER A - Gare de Lyon : **8h 18** pour Sucy - Bonneuil [8h 42], puis bus 432 (8h 51) pour « Fontaine de Villiers » [8h 58] – Retour : Bus 435 (Sucy : Place Ste-Bernadette) : 17h 41 puis RER A à Sucy-Bonneuil : 17h 53.

Exc. 3537 – Dimanche 14 septembre : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Excursion arachnologique (diversité des araignées) et générale, en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par Mme C. ROLLARD (MNHN).
Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **9h 16** pour Fontainebleau - Avon [9h 58] – Retour de Fontainebleau - Avon : 18h 32.

Exc. 3538 – Dimanche 21 septembre : Boutigny-sur-Essonne (Essonne)

Excursion botanique, entomologique et générale, en commun avec le CNCE, dirigée par M. C. EPICOCO.
Départ RER D - Gare de Lyon : **8h 19** pour Boutigny [9h 48] – Changement à Corbeil - Essonnes – Retour de Boutigny : 18h 40.

Exc. 3539 – Dimanche 28 septembre : La Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne)

Excursion générale dirigée Mme M. BLANCHET.
Départ Paris - Gare de l'Est : **8h 49** pour La Ferté-sous-Jouarre [9h 31] - Retour de La Ferté-sous-Jouarre : 17h 26.

Exc. 3540 – Dimanche 5 octobre : Forêt de Notre-Dame (Val-de-Marne)

Excursion mycologique et générale, en commun avec la SMF, dirigée par M. J-P. CHABRIER.
Départ RER A - Nation : **8h 18** pour Sucy - Bonneuil [8h 42], puis bus n°432 (8h 51) pour « Fontaine de Villiers » [8h 58] – Retour de Boissy-Saint-Léger : 17h 30.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES PERMANENTES

- 1° Les Naturalistes Parisiens déclinent toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours de leurs activités (Art. 19 des Statuts). En particulier, **la consommation ou l'utilisation à des fins médicinales ou culinaires de plantes ou de champignons reste de l'entière responsabilité du récolteur.**
- 2° Chaque membre reçoit nos programmes **en double exemplaire** – et peut en recevoir d'autres sur demande – aux fins de **recrutement d'adhérents nouveaux** parmi ses amis et connaissances, voisins, élèves, collègues, parents, ou organismes et groupements auxquels les adresser utilement.
- 3° Au-delà de son objet affiché, chaque excursion est avant tout *générale*, c'est-à-dire multidisciplinaire et ouverte aux discussions scientifiques en tous genres. Les directeurs d'excursion ont toute latitude d'en fixer le déroulement horaire, itinéraire et thématique. Les participants se muniront de leur matériel *personnel* d'observation ou de récolte. Ils s'engagent à s'abstenir de prélèvements abusifs et à respecter les productions naturelles, les propriétés et les sites, conformément tant aux usages qu'aux consignes – sécurité comprise – données par les directeurs d'excursion. Les chiens ne sont pas admis aux excursions.
- 4° **L'association réserve toutes ses activités à ses membres individuels à jour de leur cotisation.** Bien entendu, les adhérents en puissance qui désirent se rendre compte du caractère des excursions sont cordialement conviés à prendre part à une ou deux d'entre elles en qualité d'*invités*. Au-delà, l'adhésion n'est qu'une règle de bonne éducation. Sont également invitées les personnes accompagnant *occasionnellement* un sociétaire. – En toute occurrence, les sociétaires ont priorité de droit sur les non-sociétaires.
- 5° Certaines excursions comportent des trajets ou circuits en autocar. Il s'agit : – *soit* d'un simple transfert *aller* de la gare d'arrivée au terrain d'étude ; – *soit* de deux transferts, l'*aller* du matin et le *retour* à la gare en fin d'excursion ; – *soit* d'un *circuit* de la journée entre gare(s) d'arrivée et de retour. Dans chaque cas, les précisions correspondantes sont données avec l'indication de la *participation individuelle*. La gare d'arrivée est le lieu de rendez-vous du matin. **L'utilisation de ces cars s'impose à tous les participants.**
- 6° Lors des excursions, le **déjeuner** est, sauf disposition particulière, tiré des sacs.
- 7° Les indications pratiques contenues dans nos programmes sont **toutes celles utiles**. Dans l'intérêt général les collègues s'y conformeront amicalement car les organisateurs bénévoles ne sont pas à même de satisfaire les desiderata particuliers. Pour toute réponse attendue de l'Association (renseignements *généraux*, retours de cartes de membres...), une *enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur* épargnera argent et temps.

Exc. 3541 - Dimanche 12 octobre : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Excursion mycologique et générale (Mont Andart), en commun avec l'ANVL et la SMF, dirigée par M. J.-P. CHABRIER.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8h 16** pour Fontainebleau - Avon [8h 55] – En fin d'après-midi : visite de l'exposition mycologique de l'ANVL – Retour libre de Fontainebleau - Avon.

Exc. 3542 - Dimanche 19 octobre : Parcs d'Orsay et de Bures-sur-Yvette (Essonne)

Excursion dendrologique, botanique et générale dirigée par M. F. VOLLMER.

Départ RER B – Châtelet - Les Halles : **9h 08** pour Orsay-Ville [9h 39] - Retour d'Orsay-Ville : 17h 59.

Exc. 3543 - Dimanche 26 octobre : Forêt de Verrières (Essonne)

Excursion mycologique et générale, en commun avec la SMF, dirigée par M. J.-P. CHABRIER.

RV **9h 30** : Métro « Châtillon – Montrouge » puis tramway T6 pour « Meudon-la-Forêt » - Retour Tram T6 « Meudon-la-Forêt » vers 17h.

Exc. 3544 - Dimanche 2 novembre : Forêt de Beynes (Yvelines)

Excursion mycologique et générale, en commun avec la SMF, dirigée par M. J.-P. CHABRIER.

Départ Paris – Gare Montparnasse : **8h 50** pour Beynes [9h 41] - Retour de Beynes : 17h 19.

Exc. 3545 - Dimanche 9 novembre : Arboretum de Paris (Paris 12^e)

Excursion dendrologique et générale dirigée par M. G. DOUAULT et Mme F. DI MAIO.

Départ RER A – Nation : **9h** pour Joinville-le-Pont [9h 10] - Retour de Joinville-le-Pont vers 17h.

Exc. 3546 – Dimanche 16 novembre : Forêt de Bréviande (Seine-et-Marne)

Excursion mycologique et générale, en commun avec l'ANVL, le CNCE et la SMF, dirigée par M. J.-P. CHABRIER et Mme H. IZEMBART.

Départ RER D – Gare de Lyon : **8h 39** pour Le Mée [9h 30] - Retour de Le Mée : 16h 31.

Exc. 3547 - Dimanche 23 novembre : Massif de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Excursion géologique et générale (platière du Laris qui Parle), en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par M. M. THIRY.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8h 16** pour Fontainebleau - Avon [8h 55] – Transferts aller et retour en autocar (écologiquement recommandé !) : 5 € pour les membres des associations, invités : 15 € – Retour de Fontainebleau - Avon : 18h 02.

Exc. 3548 - Dimanche 30 novembre : Forêt de Fontainebleau (Seine-et-Marne)

Excursion bryologique et générale (Mont Ussy), en commun avec l'ANVL et le CNCE, dirigée par MM. M. ARLUISSON et P. FESOLOWICZ.

Départ Paris - Gare de Lyon (surface) : **8h 16** pour Fontainebleau - Avon [8h 55] - Retour de Fontainebleau - Avon : 18h 02.

Exc. 3549 - Dimanche 7 décembre : Paris 19^e et 20^e

Excursion hydrologique, géologique, historique et générale dirigée par Mmes M-O. PERRET, H. IZEMBART, et D. CHAZAL.

RV **9h** : Métro « Télégraphe », sortie 4 – Vers 12h 30 (M^e « Porte des Lilas ») : Déjeuner libre – RV **14h 30** : Mairie du 20^e (M^e « Gambetta ») – Séparation (M^e « Alexandre Dumas ») vers 17h.

Exc. 3550 - Dimanche 14 décembre : Lac de l'Arbalète à Grigny (Essonne)

Excursion ornithologique et générale dirigée par M. R. HENRY

Départ RER D – Gare de Lyon : **9h 01** pour Grigny Centre [9h 34] - Retour de Grigny Centre : 17h – Jumelles utiles.

**Pour recevoir nos programmes ultérieurs
HONOREZ VOTRE COTISATION 2026 avant le 1^{er} mars**

Les idéaux communs, la participation de tous, l'amitié et la fidélité sont les ressorts moraux de l'Association. Par là même, la qualité de membre des Naturalistes Parisiens est, en son principe, PERMANENTE (sauf démission écrite, notifiée en temps voulu) et chacun se doit, en conscience de s'acquitter rapidement de sa cotisation annuelle.

L'Assemblée Générale a fixé le montant de la cotisation 2026 à **42 €** (84 € pour les membres bienfaiteurs ; 14 € pour les membres titulaires, v. note 3 p. 4).

Il convient de vous en acquitter, dès à présent, par chèque postal ou bancaire à l'ordre de l'Association : **Les Naturalistes Parisiens**, *envoyé directement au Trésorier*, M. Pierre BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil.

La cotisation (et elle seule) peut également être réglée par virement sur le compte de l'association. **Attention : nouveau N° IBAN** (FR16 3000 2004 2000 0006 1956 H53).

Pour participer à notre Assemblée Générale, le 1er mars, et à nos activités hebdomadaires ultérieures, la cotisation de l'année est exigible à cette date. Le respect de cette **date-limite** statutaire est un acte de solidarité envers tous les collègues ; il évitera aux gestionnaires bénévoles un travail long et onéreux de relance des cotisations dues.

Exc. 3551 - Dimanche 11 janvier 2026 : Cimetière du Père Lachaise (Paris 20^e)

Excursion bryologique, lichénologique et générale dirigée par M. B. MASSON.

RV **9h** : Entrée principale du cimetière, 28ter boulevard de Ménilmontant (M^e « Philippe Auguste ») – Déjeuner libre – RV **14h** : même lieu que le matin - Dispersion vers 16h.

CONFÉRENCE - Dimanche 18 janvier : « Nature et Orchidées à Madagascar, la biodiversité à l'épreuve de la déforestation » par M. J-M. HERVOUET, Président de la Fédération France-Orchidées.

A 14h 45, Grand amphithéâtre d'**Entomologie** du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^{ème}.

Exc. 3551 - Dimanche 25 janvier : Le Port aux Cerises (Essonne)

Excursion ornithologique et générale dirigée par M. R. HENRY.

Départ RER D – Gare de Lyon : **9h 01** pour Juvisy [9h 28] - Retour de Juvisy : 17h – Jumelles utiles.

Séance 226 - Dimanche 1^{er} février : Séance de communications

M. C. DOBRA : Utilisation et saisie de données naturalistes sur Internet (ordinateur personnel utile)

M. P. FESOLOWICZ : Schéma structural du Bassin de Paris et mnémotechnie

A 14 h 45, Grand amphithéâtre d'**Entomologie** du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^e.

Exc. 3553 – SAMEDI 7 février : De la place du Trône Renversé à la Bastille (Paris 12^e)

Excursion historique et générale (patrimoine et nature : coulée verte) dirigée par M. P. COCHET.

RV **10h** : devant la brasserie Le Dalou, place de la Nation (Avenue du Trône) – Déjeuner libre – RV **14h** : cimetière de Picpus (35 rue de Picpus), droit d'entrée pris en charge par l'association pour les membres (in-vités : 2 €) – Séparation vers 17h.

CONFÉRENCE – Dimanche 15 février : « La pêche à la nivrée chez les Wayana de Guyane » par M. F. MEUNIER, professeur émérite du MNHN.

A 14 h 45, Grand amphithéâtre d'**Entomologie** du Muséum, 45 rue Buffon, Paris 5^{ème}.

Notez dès à présent que l'Assemblée Générale 2026 est prévue le dimanche 1^{er} mars.

G. PEDOTTI, Présidente

CURIEUX DE NATURE ET D'HISTOIRE NATURELLE, REJOIGNEZ LES NATURALISTES PARISIENS

Les NATURALISTES PARISIENS, en tant que *naturalistes*, s'intéressent à la science des objets et faits qui relèvent de l'Histoire naturelle. Ils désirent connaître les Plantes, les Arbres, les Champignons, les Animaux de tous ordres, des Oiseaux aux Insectes, aussi bien que les Roches, Sols et Fossiles. Ils portent une constante attention à l'écologie et à la distribution des espèces, à la genèse des paysages, à l'évolution et à la conservation des milieux.

Les NATURALISTES PARISIENS sont *parisiens*, tout simplement comme est « parisienne » la grande région naturelle dont ils font – sans exclusive – leur domaine d'études et à laquelle tant de naturalistes, célèbres dans l'histoire des sciences, ont conféré une signification exemplaire. Toute personne désireuse de découvrir et comprendre les richesses d'un tel patrimoine et d'en faire progresser la connaissance est donc la bienvenue parmi nous, qu'elle réside à Paris, en Île-de-France ou en quelque autre région.

Notre Association a été fondée en 1904 pour illustrer une pratique concrète des savoirs naturalistes. Elle réalise à cette fin, chaque année, plus de quarante excursions multidisciplinaires dans le Bassin de Paris et un ou deux voyages plus lointains. Ce programme de terrain est complété, de décembre à février, par des conférences, séances de démonstrations et visites. C'est ainsi qu'au total **les activités de l'association se suivent régulièrement chaque semaine.**

Les excursions ont lieu - sauf exception - le dimanche. Elles sont dirigées par des amateurs éprouvés, des spécialistes avertis ou des enseignants expérimentés, tous convaincus de la *valeur didactique, culturelle et scientifique de l'Histoire naturelle « aliment de l'intelligence »*.

Très attachée aux traditions de partages intellectuels et amicaux entre chacun des siens, sans considération d'âge ¹⁾, de position sociale ou professionnelle, de qualification ou de compétence, **l'Association est ouverte à tout le monde.** Amateurs, chercheurs, curieux, débutants, étudiants, maîtres écoutés, randonneurs... se retrouvent parmi nous dans une parfaite ambiance de bonne compagnie. La vie des NATURALISTES PARISIENS tient ainsi, pour l'essentiel, aux efforts personnels (de travail, d'assiduité, d'émulation, de **recrutement**) mis par tous au service d'un approfondissement mutuel de leurs expériences pour la promotion des savoirs naturalistes.

Les NATURALISTES PARISIENS éditent, sous le titre de *Cahiers des Naturalistes*, un bulletin scientifique en français, imprimé en France. Ces *Cahiers*... publient des articles originaux d'observations, de recherches et de discussions, des comptes-rendus d'excursions, une revue bibliographique et des relevés des publications de nos collègues. Ils prolongent les excursions en vue de l'accès à la **culture naturaliste écrite** et contribuent à la réputation de l'Association vis-à-vis des tiers. Ils accueillent les travaux d'Histoire naturelle intéressant tous les départements français (outre-mer compris), l'Europe et la Région paléarctique. En tant qu'organe d'une société savante, ils ne se démodent pas et l'usage rétrospectif de leur collection s'impose en permanence avec le plus grand profit.

Les NATURALISTES PARISIENS s'interdisent toute allégeance idéologique. Ils ne dépendent d'aucun organisme officiel et ne sont ni un service public, ni une entreprise commerciale. Les administrateurs, directeurs d'excursions, etc., sont strictement bénévoles et ne perçoivent pas d'honoraires.

La cotisation vaut pour l'année civile ²⁾. Elle est, pour 2025, de 42 € (bienfaiteurs : 84 €) ³⁾. Elle est payable par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association :

Les Naturalistes Parisiens

adressé directement au Trésorier M. Pierre BONIN, 1 rue Rémy Aubeau, 91210 Draveil

La cotisation (et elle seule) peut également être réglée par virement sur le compte de l'association (Attention : nouveau N° IBAN : FR16 3000 2004 2000 0006 1956 H53)

Les programmes d'activités, distribués régulièrement, précisent les conditions pratiques, générales ou particulières (heures, lieux, etc...) de participation. Les moyens de transport prévus (trains, autocars) sont les plus recommandables. Sauf avis contraire, on peut toutefois rallier les excursions en voiture individuelle, sous réserve d'observer les dispositions établies pour tous (v. encadré p. 3), en premier lieu, d'avoir acquitté sa cotisation dans l'éthique d'amicale solidarité que l'Association entend illustrer et préserver.

Aux fins de recrutement de nouveaux adhérents, chaque membre reçoit nos programmes en double et d'autres exemplaires sont DISPONIBLES À SA DEMANDE.

¹⁾ Les mineurs, admis à partir de 15 ans révolus, doivent fournir une autorisation parentale écrite.

²⁾ Il est cependant de tradition que les adhésions nouvelles prises à partir de septembre valent pour la fin de l'année en cours et l'année suivante.

³⁾ Une cotisation réduite de membre titulaire (14 €), hors service des Cahiers..., est réservée aux membres d'un même foyer comptant déjà un membre actif ou, sur leur demande, à titre temporaire, aux mineurs, aux étudiants de moins de 25 ans et aux demandeurs d'emploi.

Insigne — L'insigne « NP » des *Naturalistes Parisiens*, modèle 1936, au Capricorne, aux couleurs et à la Nef de Paris, est disponible *pour les membres* au prix unitaire de 7,50 €. Le demander, en excursion ou en séance, aux collègues du Bureau.